

Bulletin N°406

JUILLET 2022

LA TRADITIONNELLE BROCHE de l'AVIVO LAUSANNE AURA LIEU LE JEUDI 4 AOUT 2022 DE 11H00 A 16H00

MENU

Salade verte

Rôti de porc
Gratin dauphinois
Haricots verts

2dl de vin ou d'eau
minérale

Dessert et Café

Prix membre : 40.- frs

Prix non-membre : 45.-



Rendez-vous au hangar à bateaux du Port de Vidy.

Bus N°24 (direction Bourdonnette) / Arrêt Vidy-Port
Attention, il faut penser à prendre vos couverts
Animation musicale par Gianni MASELLI.
Inscription et paiement au bureau.

Délai d'inscription : Lundi 25 juillet 2021

THE DANSANT DE L'AVIVO LAUSANNE

Le vendredi 16 septembre 2022

Après une longue période d'interruption, les thés dansants de l'AVIVO Lausanne reprennent pour le plus grand plaisir de ses membres. Venez passer un merveilleux moment **en compagnie de Peter Molnar le 16 septembre 2022 le 14h30 à 17h00**

Maison du Peuple
salle Jean-Villars
Gilles,
Place Chauderon 5,
1003 Lausanne
Prix : 9.- première
boisson incluse.

Prochains thés dansants :

14 octobre 2022 avec
Gianni Maselli
11 novembre 2022
avec **Peter Molnar**



PAUSE ESTIVALE

Notre bureau sera fermé du 11 au 15 juillet 2022. Nous serons à nouveau à votre disposition dès le 18 juillet 2022 aux horaires habituels.

.....



Nouvelles subventions TL de la Ville

Dès le 1er juillet 2022, la Ville de Lausanne étend ses subventions des abonnements de transports publics pour les personnes à la retraite, pour celles qui bénéficient de prestations complémentaires AVS ou AI ainsi que pour les jeunes en formation. Pour toute information complémentaire : www.lausanne.ch/rabais-tl ou par téléphone au 021 315 72 99. **Consultez l'encart dans ce numéro.**

L'AVIVO Lausanne salue cette offre de la Ville en faveur des séniors et des jeunes. Mais elle constate tout de même que payer d'un coup un abonnement annuel, même à moitié prix, reste difficile pour beaucoup de personnes modestes. Nous avons donc transmis cet avis à qui de droit.

DÉCLARATIONS D'IMPÔTS 2022

La permanence impôts de l'AVIVO Lausanne prend fin le 28 juin. Cependant, nous mettons à disposition de nos membres **des jours de permanence supplémentaires en juillet et août** afin de répondre aux éventuelles sommations qu'ils auraient reçues.

Les horaires seront les suivants :

Semaine du 25 au 29 juillet

Semaines du 15 au 19 août et du 22 au 23 août :

De 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h30.

Uniquement sur rendez-vous ! Aux horaires indiqués.

Attention le bureau est fermé le mercredi toute la journée !



APPEL AUX BENEVOLES

Vous aimez écrire et vous avez envie de nous aider ? Alors, n'hésitez pas ! Nous avons des milliers d'adresses à écrire pour l'organisation de notre Fête de Noël. Venez au bureau chercher des adresses et des enveloppes à écrire chez vous ou appelez-nous au 021 312 06 54. Mille fois merci !

Hommage au Dr Jean-Pierre Guignard

L'AVIVO Lausanne se joint à Pierre Jeanneret et à Bernard Walter qui ont rendu un vibrant hommage au Pr Jean-Pierre Guignard, fidèle et apprécié collaborateur du Courrier de l'AVIVO.

Professeur, spécialiste reconnu et militant, Jean-Pierre Guignard, plaçait l'humain au centre de son engagement, par exemple en faveur des actions humanitaires en Suisse et à l'étranger.

L'AVIVO Lausanne tient à rendre également hommage à sa femme Françoise qui l'a soutenu et accompagné dans tous ses engagements avec amour et dévouement.



Lettre de l'AVIVO suisse au Conseil fédéral

Suite aux déterminations de l'assemblée des délégués de l'AVIVO suisse à Yverdon les Bains le 8 juin, l'AVIVO a exprimé au Conseil fédéral ses inquiétudes et ses demandes. En effet, l'inflation dont on n'entendait plus parler depuis 2008 est de retour. Elle est même estimée proche des 3%. Et voilà que se profile une hausse massive des primes d'assurance maladie pouvant atteindre 10%...

Or nous savons que nombre de retraités recourent aux prestations complémentaires (PC) – heureusement que cela existe – ou n'osent pas les demander malgré les grandes difficultés qu'ils affrontent. Les rentes AVS sont trop basses et ne couvrent pas les besoins vitaux comme le précise pourtant la Constitution fédérale. L'AVIVO constate aussi, hélas, que l'adaptation des rentes AVS au coût de la vie l'an prochain promet d'être mince vu le calcul alambiqué entre inflation et salaires. Ces derniers ont en effet baissé, ce sont les statistiques qui le montrent.

Les rentes doivent absolument être augmentées et c'est urgent. L'AVIVO demande aussi que les réserves des caisses maladie - payées par les assurés - et qu'au moins six milliards d'entre elles soient consacrées à faire baisser les primes. Une assurance maladie sociale doit enfin voir le jour. Voilà quelles sont les exigences de l'AVIVO.

Voir les résolutions votées par l'AVIVO sur <avivo-ch.ch>.

Une votation essentielle aura lieu le 25 septembre. L'AVIVO propose de voter NON à AVS21 qui augmente l'âge de la retraite et propose 10 milliards d'économie sur le dos des femmes. L'AVIVO dit NON aussi à la hausse de la TVA, taxe antisociale qui touche la vendeuse comme le millionnaire. Ces deux sujets sont liés. Si la TVA est refusée, AVS 21 le sera aussi et vice versa. Nous y reviendrons.

Prenez soin de vous, hydratez vous en cas de canicule et bel été !

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger